

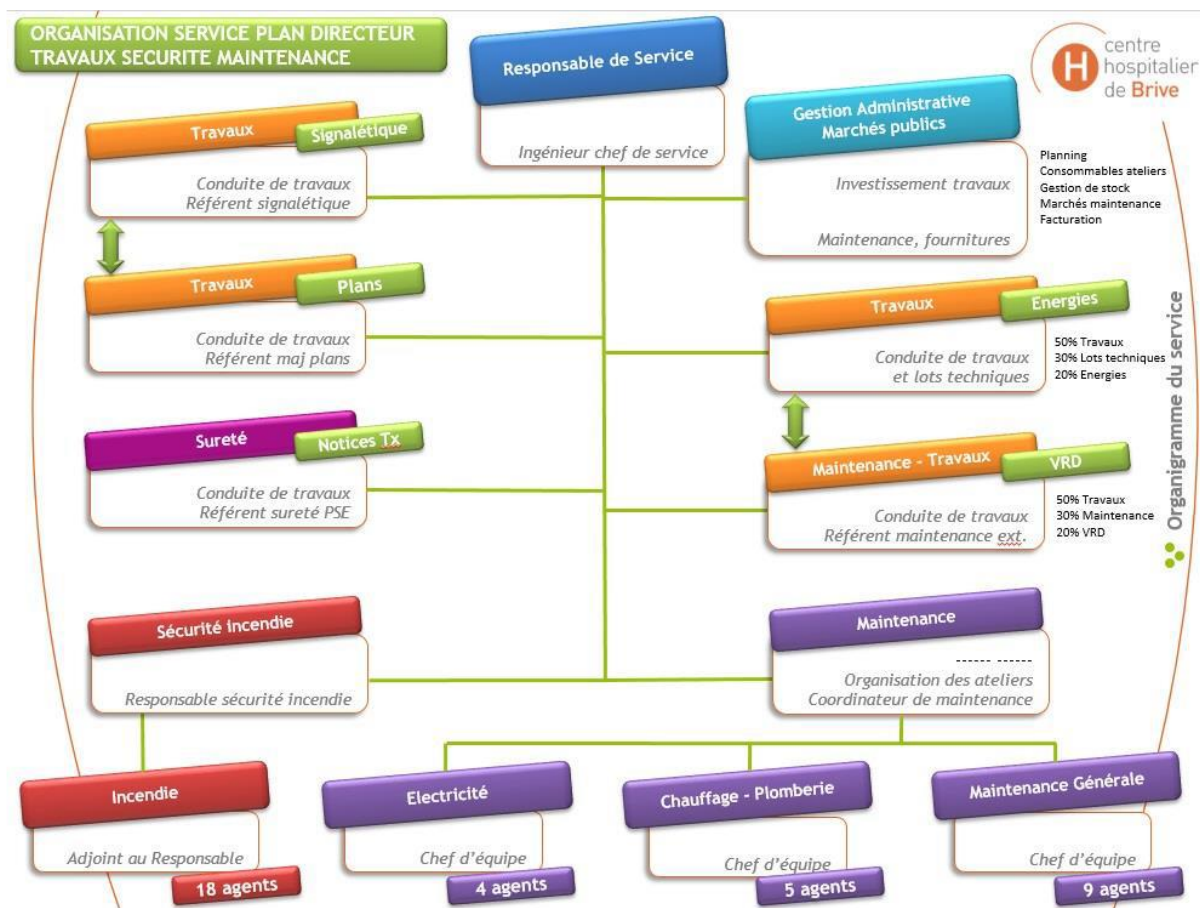
Centre Hospitalier de BRIVE

Direction : DRM
 Direction des ressources Matérielles
 Service : Services Techniques

Adresse :
 Boulevard du Docteur Verlhac
 19100 Brive-la-Gaillarde

Présentation du service

1. Organigramme du service :



Le service regroupe l'ensemble des corps d' tat technique permettant les  tudes, les travaux de construction ou d'am nagement, la s curit  et la maintenance des b timents et installations techniques du Centre Hospitalier de Brive.

2. Pr sentation du secteur de maintenance :

La maintenance technique du centre hospitalier de BRIVE est plac e sous la responsabilit  du Coordonnateur de maintenance, elle est structur e de la fa on suivante :

- 1 Atelier « Electricit  » compos  de 5 agents dont 1 chef d' quipe
- 1 Atelier « Maintenance G n rale » compos  de 10 agents dont 1 chef d' quipe
- 1 Atelier « Plomberie - Chauffage - Ventilation » compos  de 5 agents dont 1 chef d' quipe

3. Présentation de l'établissement :

Le Centre Hospitalier de Brive est un établissement de santé de référence sur son territoire disposant des spécialités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique, il prend en charge les patients en soins de cancérologie, cardiologie, hémodialyse, pédiatrie, psychiatrie...

Plusieurs sites composent l'établissement :

- Le site principal : 10 Ha composé d'une vingtaine de bâtiments représentant 70 000 m² de surface plancher, pour les activités de plateau technique, d'hébergement, de logistique et administratif.
- Le site Henri Laborit : correspond à l'activité de psychiatrie.
- Le site de Bel Air : EHPAD, pédopsychiatrie.
- Le site Saint Germain : Chirurgie, Endoscopie et Cabinets dentaires
- Le site de formation aux métiers de la santé : regroupe les écoles infirmier(e), aide-soignant(e).

Plusieurs bâtiments localisés sur les villes de Brive, Tulle, Objat, Uzerche et Egletons pour des consultations médico-psychologique de l'adulte et de l'enfant.

Identification du poste

INSTALLATEUR SANITAIRE ET THERMIQUE

Autre appellation : Plombier chauffagiste

Grade : Ouvrier Principal ou Agent de Maîtrise

Filière : Ouvrière

Horaires de travail

08h00 – 15h38, temps du repas 0h30, inclus dans la journée de travail. Pour des raisons de continuité de service ces horaires peuvent être modifiés en 10h00 – 17h38.

Les contraintes de l'activité médical peuvent ponctuellement modifier les horaires de travail avec des interventions en horaires décalés ou le week-end.

Une astreinte hebdomadaire est organisée les nuits et le week-end, 5 agents de chaque atelier (Electricité et Plomberie – chauffage- ventilation) participent à ces astreintes.

Après une période de prise de connaissance du fonctionnement, des locaux et installations techniques, il pourra être demandé au titulaire du présent poste d'intégrer le planning d'astreinte.

Missions du poste

Missions Générales

- Maintenir les installations thermiques, climatiques et sanitaires ainsi que les équipements associés par la mise en œuvre de la politique de maintenance préventive et curative des installations ;
- Réaliser et moderniser les installations de chauffage et de plomberie ;
- Maintenir ponctuellement des installations de fluides médicaux ;

Missions Permanentes

- Diagnostic de pannes et remise en état de fonctionnement des installations (maintenance corrective) ;
- Désinfection des réseaux sanitaires sur contamination légionelle et pseudomonas ;
- Réalisation des opérations de maintenance préventive ;
- Mise en conformité des installations et application des réglementations en vigueur ;
- Réalisations d'installations et mise en place des équipements en relation avec les utilisateurs et les fournisseurs ;
- Formation et conseil auprès des utilisateurs et de l'équipe technique ;
- Utilisation et Saisie sur le logiciel GMAO (CARL Source).

Missions Spécifiques

- Apporter sa compétence « maintenance » à des missions d'intérêt général ou institutionnelles.

Energies/Développement Durable

- Assurer une prestation de performance énergétique en privilégiant :
 - Le réglage optimal des organes de pilotage qu'il maintient ;
 - Une méthodologie d'exploitation en relation avec les objectifs définis par l'établissement.

Risques professionnels liés à l'activité

- Risques liés à l'activité en milieu hospitalier et en zones techniques (risque « amiante » notamment) identifiés dans le document unique et le DTA.

Mesures de prévention prises face à ces risques

- Suivi des Consignes et notes, port des équipements de protection individuel, formations, etc.

Compétences requises

Formations et/ou Qualifications requises

- Titulaire du CAP, BEP (installateur thermique et sanitaire ou thermique et climatique) avec expérience, dans le meilleur des cas en milieu hospitalier ;
- Esprit du travail en équipe ;
- Sens des responsabilités ;
- Esprit d'initiative.

Formations-Qualifications à acquérir

- Habilitation électrique par le chef d'établissement ;
- Connaissances en GTB ;
- Formation au risque Amiante - Procédure de consultation du DTA.

Connaissances particulières

- Réseaux de chauffage et d'eau sanitaire appliqués à l'environnement et aux techniques hospitalières ;
- Règles d'hygiène hospitalière ;
- Techniques de soudure et de brasure.

Relations professionnelles

- Direction, directions fonctionnelles,
- Responsables de services, cadres des services de soins
- Services d'hygiène, sécurité incendie, informatique
- Sociétés de maintenance des installations liées aux chauffages et à la plomberie
- Contrôleur technique